

Les Pachas d'Amandine



🐾 *Quid des vaccins* 🐾

Pour séjourner aux Pachas, nos petits pensionnaires doivent **obligatoirement être à jour de leur vaccination contre le Typhus, le Coryza et la Leucose**. Elle sert à le protéger lui, ainsi que les autres chats. Pour que votre chat soit protégé efficacement, le **protocole** vaccinal consiste en plusieurs injections de 3 à 5 semaines d'intervalle. Il est ensuite impératif de **procéder à des rappels annuels réguliers** pour entretenir la protection immunitaire sans quoi le protocole doit être recommencé intégralement.

Depuis plusieurs années maintenant, les protocoles vaccinaux changent régulièrement en fonction du laboratoire ayant produit le vaccin, il devient donc difficile de s'y retrouver : aux Pachas, nous demandons un RAPPEL ANNUEL OBLIGATOIRE contre le Coryza et le Typhus si votre loulou séjourne en collectivité. La vaccination contre la Leucose pouvant être effectué tous les 2-3 ans.

Pour les minets séjournant en suite individuelle simple, double ou triple, vous pouvez effectuer un test chez votre vétérinaire pour savoir où se situe l'immunité de votre chat et ainsi effectuer ou non le rappel vaccinal annuel. Dans ce cas, le test devra être effectué dans la semaine précédant le séjour de minet et nous vous demanderons une attestation du vétérinaire sur la « bonne immunité du chat pour séjourner en pension individuelle ».

Les vaccins pour le Typhus et la Leucose sont efficaces et assurent une très bonne protection.

Le Coryza, quant à lui, est dû à plusieurs virus et bactéries et se traduit par des reniflements, éternuements, yeux larmoyants, etc., on parle souvent de coryza ou de rhinite devant tout chat « enrhumé ». Ce virus est **très fréquent**, ceux qui sortent sont évidemment plus exposés mais même en restant à l'intérieur ils peuvent le contracter car, comme tous germes, ils sont véhiculés par l'air ou par l'intermédiaire de nos chaussures, vêtements, mains, etc.

Les symptômes et leur gravité sont variables selon : le virus, la protection vaccinale et la réceptivité du chat. La vaccination les protège mais pas à 100% en raison des nombreuses souches et mutations, en revanche elle évite les formes graves en diminuant l'intensité des signes cliniques. De plus les vaccins à destination de nos animaux de compagnie sont retravaillés environs tous les 4-5 ans par les laboratoires au contraire de ceux des humains revus tous les ans...

A ce jour **on dénombre que 70% des chats (vaccinés ou non) sont porteurs du coryza et peuvent réactiver le virus régulièrement**, notamment lors de période de stress (déménagement, nouvelle arrivée dans la famille ou même simple changement de canapé suivant l'anxiété du chat) ou simplement dans le cas d'une baisse de forme comme pour l'humain.

Tout comme la grippe ou la Covid pour l'humain, le coryza est contagieux (seulement au sein de l'espèce, il n'est pas transmissible à l'humain) **et beaucoup de chats sont porteurs sains (asymptomatiques)**. De ce fait, il est impossible de savoir qui est le chat 0, la transmission entre chats n'est donc pas due à un défaut d'hygiène ou à un manque de soins mais plutôt à un « défaut d'immunité »; le vaccin ne couvrant pas toutes les souches, les chats peuvent quand même développer une forme plus simple.

Un chat peut donc développer un Coryza pendant son séjour, en hébergement collectif comme en individuel, si c'est le cas nous vous en informerons et lui prodiguerons bien entendu les soins nécessaires.

Cependant, de retour chez lui, en « relâchant la pression », il peut également déclencher des symptômes. Cela arrive parfois à des chats anxieux ou à l'inverse à des chats extrêmement sociables qui cherchent les copains en rentrant.

N'oublions pas que le chat **est un « anxieux discret » !**